

Les déterminants

	Au singulier	Au pluriel
Articles indéfinis	Un, une	des
Articles définis	L', le, la	Les
Déterminants possessifs	Mon, ma	Mes
	Ton, ta	Tes
	Son, sa	Ses
	Notre	Nos
	Votre	Vos
	Leur	Leurs
Déterminants démonstratifs C'est celui-là, je le montre	Ce, cet, cette	Ces

Pour mettre au pluriel, tu dois choisir un déterminant de la même ligne.
Pour changer le genre du groupe nominal, tu dois choisir un déterminant de la même case.

Exemple : **votre** fille devient **vos** filles